

# **POPULATION & AVENIR**

La revue des populations et des territoires

---

## **Les analyses de Population & Avenir**

octobre 2015

### ***Politiques familiales et avenir démographique de l'Europe***

par



le recteur Gérard-François Dumont\*

Avec sa très faible fécondité et un nombre de décès supérieur aux naissances dans la moitié des pays comme dans de nombreuses régions, l'Union européenne doit, dès aujourd'hui et plus encore demain, faire face à un « hiver démographique ». L'examen des différences d'intensité de ce dernier selon les pays européens permet de préciser un diagnostic et invite à des solutions.

« *L'hiver démographique* » européen

Dans un monde dont la croissance démographique se poursuit, certes à un rythme ralenti, l'Union européenne présente une très forte spécificité démographique, avec un

---

\* Professeur à l'université de Paris-Sorbonne  
Président de la revue *Population & Avenir*  
[www.population-demographie.org/revue03.htm](http://www.population-demographie.org/revue03.htm)  
Co-auteur de *Géopolitique de l'Europe* (PUF)

très faible accroissement naturel et un nombre de décès supérieur à celui des naissances dans la moitié des 28 pays. Deux raisons expliquent cette situation.

D'une part, la propension des couples à avoir des enfants s'est fort abaissée. L'indice synthétique de fécondité<sup>1</sup> de l'Union européenne, qui était de 2,65 enfants par femme au début des années 1950, n'est plus qu'à 1,6 dans les années 2010. Or, il faut rappeler que, compte tenu du niveau sanitaire de l'Europe, le chiffre qui permettrait le simple remplacement des générations, c'est-à-dire pour que cent femmes d'une génération soient suivies à la génération suivante, soit une trentaine d'années plus tard, par le même effectif de cent femmes, serait de 2,1 enfants par femme<sup>2</sup>.

D'autre part, concernant le nombre des décès dans l'Union européenne, son augmentation dans les années 2010 ne s'explique nullement par une détérioration des conditions de vie. Bien au contraire, les chances de continuer à vivre se sont accrues à tous âges et pour les deux sexes. Toutefois, bien que le nombre des décès soit contenu par l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées, plus le nombre de personnes âgées augmente, plus celui des décès s'accroît *potentiellement*, la raison de cette augmentation tenant essentiellement à la croissance du nombre de personnes susceptibles de décéder puisque, selon la formule de J.M. Keynes, « à long terme, nous serons tous morts ».

Dès la fin des années 1970, j'ai proposé la formule « hiver démographique »<sup>3</sup> pour désigner une période de fécondité nettement et durablement au-dessous du seuil de remplacement des générations. Or, une telle définition s'applique effectivement à l'Union européenne depuis le milieu des années 1970.

### *Des conséquences géopolitiques*

L'hiver démographique européen a des conséquences géopolitiques au moins à trois échelles. À celle des pays, il exerce des effets sur la situation politique interne, modifiant par exemple la composition par âge du corps électoral. À l'échelle de l'UE, il peut créer des tensions, par exemple pour la répartition du nombre de sièges des parlementaires européens selon les pays. En effet, alors que l'intensité fort variable de l'hiver démographique selon les pays se traduit par des évolutions démographiques différentes, les traités de l'UE n'ont pas défini un critère démographique clair, comme cela existe aux États-Unis pour la Chambre des Représentants dont l'effectif par État est révisé, se-

---

<sup>1</sup> Somme des taux de fécondité par âge pour une année donnée, l'indice synthétique de fécondité renseigne sur les comportements de fécondité de la période considérée.

<sup>2</sup> Le 0,1 s'explique par le taux plus élevé de masculinité des naissances et par le taux de mortalité des femmes jusqu'à l'âge moyen à la maternité.

<sup>3</sup> Formulation ensuite utilisée par exemple dans : Dumont, Gérard-François et *alii*, *La France ridée*, Paris, Hachette, seconde édition, 1986.

lon la Constitution, après chaque recensement décennal, les années dont le millésime se termine par zéro. Des pays de l'UE pourraient donc être conduits à demander une meilleure représentativité dans le nombre de leurs parlementaires au Parlement européen, entraînant des négociations toujours longues et délicates. Cette source de tension pourrait d'ailleurs augmenter compte tenu de l'importance croissante du Parlement européen, en raison de l'extension de la procédure de codécision avec le Conseil européen. Enfin, à l'échelle du monde, l'hiver démographique européen signifie, *ceteris paribus*, que l'influence potentielle de l'Europe pourrait diminuer.<sup>4</sup>

### *Un « hiver démographique » contrasté selon les pays : la cause politique*

« L'hiver démographique » européen, fortement contrasté selon les pays, est faible en France ou en Irlande mais particulièrement intense dans les pays européens où la fécondité est inférieure d'un quart ou plus au simple remplacement des générations, comme l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne ou la Pologne.

Or, les différences de fécondité selon les pays européens, dues à des facteurs culturels, économiques et sociaux propres à chaque pays, ont aussi des causes politiques : les pays qui consacrent davantage de moyens à la politique familiale ont les fécondités les plus élevées ; en revanche, ceux qui ont une politique familiale fort réduite enregistrent une très faible fécondité<sup>5</sup>.

### *Faciliter l'accueil de l'enfant*

L'élévation de la fécondité dans l'Union européenne semble impérative pour enrayer les risques de déséquilibres démographiques, ainsi que les conséquences néfastes d'un vieillissement excessif « par le bas », d'une dépopulation, voire d'un dépeuplement sur une partie des territoires de l'Union européenne.

Cela suppose une mise en œuvre de politiques nationales et locales facilitant le libre choix des couples dans le nombre de leurs enfants. Cela passe notamment par une politique familiale du logement et des politiques permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il s'agit aussi de considérer différemment le droit de la famille et

---

<sup>4</sup> Cf. également Dumont, Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007 ; Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Armand Colin - Sedes, 2014.

<sup>5</sup> Cf. Dumont, Gérard-François, « Politique familiale et fécondité en Europe », *Population & Avenir*, n° 681, janvier-février 2007. Cela est aussi démontré dans Thomas Fent, Belinda Aparicio Diaz, Alexia Prskawetz « Family policies in the context of low fertility and social structure », qui conclut : « Les politiques familiales ont un impact positif et significatif sur la fertilité. [...] Les politiques familiales ne peuvent réussir que si elles sont conçues pour prendre en compte les caractéristiques de la société dans laquelle elles sont mises en œuvre », [www.demographic-research.org/volumes/vol29/37](http://www.demographic-research.org/volumes/vol29/37), 13 November 2013 ; Dumont, Gérard-François, « La fécondité en Europe : quelle influence de la politique familiale ? », *Population & Avenir*, n° 716, janvier-février 2014.

la situation des personnes vivant en couple mais sans projet familial. Il importe aussi que la politique de la famille soit globale, en combinant des réponses diversifiées aux besoins des familles : allocations, logement, fiscalité, services, éducation, etc. La politique familiale doit également s'inscrire dans la durée pour que les familles aient confiance dans sa pérennité. Enfin, il importe de stimuler l'action des pouvoirs locaux en matière de politique familiale en mettant en œuvre des logiques de subsidiarité parce que, par exemple, la satisfaction des besoins des familles ne s'organise pas de la même façon dans une grande ville où la densité de population est élevée et dans un territoire rural.

Selon les traités européens, la politique familiale ne relève pas des compétences de l'Union européenne. Toutefois, trois propositions peuvent être avancées.

D'abord, l'Union européenne pourrait privilégier l'organisation systématique d'échanges d'expériences sur ces questions entre les États comme entre les collectivités territoriales.

Ensuite, comme la politique familiale est de nature transversale, il importerait d'examiner ce qui, dans les décisions de toute nature prises à travers les règlements et directives de l'Union européenne, a des effets néfastes (ou favorables) sur les familles, et notamment sur le libre choix des couples dans le nombre de leurs enfants.

Enfin, l'Union européenne pourrait considérer que l'existence de territoires européens pris dans un hiver démographique profond et d'autres dans une situation inverse de dynamisme démographique nuit à la cohésion territoriale souhaitée. La politique régionale pourrait donc prendre en compte les éléments démographiques, par exemple en dynamisant l'accueil de l'enfant sur les territoires ayant moins de moyens pour le faire.

### *Conclusion*

Tout État a une politique familiale, qu'elle soit implicite ou explicite, et l'ensemble des décisions politiques produit inévitablement des effets sur les familles. Compte tenu des conséquences de « l'hiver démographique »<sup>6</sup>, œuvrer pour un « printemps démographique » est souhaitable. De bonnes politiques familiales sont donc indispensables pour une meilleure qualité de vie des populations comme pour l'avenir de l'Europe.

G.-F.D.

\*\*\*

---

<sup>6</sup> Cf. Dumont, Gérard-François, « Les conséquences géopolitiques de "l'hiver démographique" en Europe », *Géostratégiques*, n° 20, juillet 2008.

### *Résumé*

Avec sa très faible fécondité et un nombre de décès supérieur aux naissances dans la moitié des pays comme dans de nombreuses régions, l'Union européenne doit, dès aujourd'hui et plus encore demain, faire face à un « hiver démographique ». L'examen des différences d'intensité de ce dernier selon les pays européens permet de préciser un diagnostic et invite à des solutions.

### Abstract

With its very low fertility and a higher number of deaths to births in half of the country as in many areas, the EU needs, today and more tomorrow to face a "demographic winter." Examination of the differences in intensity of that in European countries used to specify a diagnosis and to invite solutions.

### *Mots-clés*

géographie ; démographie ; Europe ; Union européenne ; géopolitique ; politique familiale

geography; demographics; Europe; European Union ; geopolitics; family policy

---

Population & Avenir

35 Avenue Mac Mahon, 75017 Paris Tél. #33 (0)1 47 70 53 81 Fax #33 (0)1 73 02 00 64

CCP Paris 152-17 W - CPPP : 1115G84135 - ISSN : 0223-5706 - TVA : FR 31 775 666 779 00 118

SIRET : 775 666 779 00 134 - APE : 8899B

Courriel *e-mail* : [revuepopulationetavenir@gmail.com](mailto:revuepopulationetavenir@gmail.com) Site Web : [www.population-demographie.org/revue03.htm](http://www.population-demographie.org/revue03.htm)